

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 637 amendant le règlement de zonage numéro 53 – article 227.

Lors d'une séance extraordinaire tenue le lundi 20 mars 2017, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement numéro 637 amendant le règlement de zonage numéro 53, article 227, relativement aux usages et aux constructions dérogatoires protégés par droits acquis.

Ce projet de règlement concerne toutes les zones de l'ensemble du territoire de la Ville de Louiseville.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 28 mars 2017 à 18h30**, à l'hôtel de ville, située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Louiseville  
Ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mars 2017

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière